

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°069

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| Monsieur Miguel MONTEIRO | Madame Ling LENZI |
| Madame Evelyne YONNET-SALVATOR | Monsieur Yonel COHEN-HADRIA |
| Madame Zakia BOUZIDI | Madame Karine FRANCLET |
| Madame Meriem DERKAOUI | Monsieur Anthony DAGUET |
| Madame Safia BOUCHA | Monsieur Jean jacques KARMAN |
| Monsieur Zishan BUTT | Monsieur Yonel COHEN-HADRIA |
| Monsieur Thierry AUGY | Monsieur Pierre SACK |

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.
(C.L.E.C.T.) (E.P.T)**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des impôts et notamment son article 1609 *nonies* C-IV ;

Vu la délibération du Conseil de territoire de l'Etablissement public territorial Plaine Commune instituant une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre l'Etablissement public territorial et les villes qui le composent ;

Considérant qu'il convient de désigner parmi les membres du Conseil municipal un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au sein de la commission susvisée ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DESIGNE

- Monsieur José LESERRE en qualité de membre titulaire de la CLECT
- Madame Karine FRANCKET, Maire, en qualité de membre suppléante de la CLECT

La Maire,

Karine FRANCKET

